**MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, tenue à huis clos à l’hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, le 13 avril 2021 à 18h00.

*Minutes of the regular council sitting of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge, held behind closed doors at Grenville-sur-la-Rouge’s city hall, on April 13, 2021, at 6:00 pm.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Présents** : | Le maire : | Tom Arnold |
| ***Presents*** |  |  |
|  | Les conseillères : | Manon Jutras |
|  |  | Natalia Czarnecka |
|  | Les conseillers : | Denis Fillion |
|  |  | Marc André Le Gris |
|  | Le directeur général | Marc Beaulieu |
|  |  |  |

**OUVERTURE DE LA SÉANCE / *OPENING OF THE SESSION***

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 19h21 par M. Tom Arnold, maire de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge. Le directeur général M. Beaulieu, est présent, qui agit aussi à titre de secrétaire d’assemblée.

*After finding of quorum, the regular sitting is open at 7:21 pm by Mr. Tom Arnold, mayor of the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge. The general director M. Beaulieu who also acts as the assembly secretary.*

**PÉRIODE DE QUESTION */ AUDIENCE QUESTION PERIOD***

**ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR */ ADOPTION ON THE AGENDA***

**2021-04-107 Adoption de l’ordre du jour**

***2021-04-107 Adoption of the agenda***

Il est proposé par la conseillère Manon Jutras et résolu que l’ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié à savoir:

**Ajout des points suivants:**

13.2 Programme d’aide à la voirie locale – Projets Particuliers d’Amélioration (PPA)

13.3 Préparation de plans et devis pour la démolition partielle du barrage du Lac Carson

13.4 Contrôle des chats errants

*It is proposed by Councillor Manon Jutras and resolved that the agenda of the current council sitting be adopted as amended, namely:*

***Addition of the following points:***

*13.2 Local Road Assistance Program - Specific Improvement Projects (SIP)*

*13.3 Preparation of plans and specifications for the partial demolition of the Carson Lake dam*

*13.4 Control of stray cats*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX / *ADOPTION OF THE MINUTES***

**2021-04-108 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 mars 2021**

***2021-04-108 Adoption of the minutes of the regular session held on March 9, 2021***

Il est proposé par le conseiller Denis Fillion et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 mars 2021 soit approuvé tel que déposé.

*It is proposed by Councillor Denis Fillion and resolved to approve the minutes of the regular sitting council held on March 9, 2021 as written.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2021-04-109 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 mars 2021**

***2021-04-109 Adoption of the minutes of the special session held on March 18, 2021***

Il est proposé par le conseiller Denis Fillion et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 mars 2021 soit approuvé tel que déposé.

*It is proposed by Councillor Denis Fillion and resolved to approve the minutes of the special sitting council held on March 18, 2021 as written.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2021-04-110 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 30 mars 2021**

***2021-04-110 Adoption of the minutes of the special session held on March 30, 2021***

Il est proposé par le conseiller Denis Fillion et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 30 mars 2021 soit approuvé tel que déposé.

*It is proposed by Councillor Denis Fillion and resolved to approve the minutes of the special sitting council held on March 30, 2021 as written.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2021-04-111 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 7 avril 2021**

***2021-04-111 Adoption of the minutes of the special session held on April 7, 2021***

Il est proposé par la conseillère Manon Jutras et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 7 avril 2021 soit approuvé tel que déposé.

*It is proposed by Councillor Manon Jutras and resolved to approve the minutes of the special sitting council held on April 7, 2021 as written.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**RAPPORT DU MAIRE ET RAPPORT DES COMITÉS / *MAYOR AND COMMITTEES REPORTS***

**Remerciements aux bénévoles**

Dans la cadre des festivités entourant son 50e anniversaire, Loisirs Laurentides rendra hommage à 50 grands bénévoles de la région des Laurentides lors de la Soirée de reconnaissance qui se déroulera le vendredi 23 avril au Théâtre Gilles-Vigneault, à Saint-Jérôme. Parmi les 50 bénévoles, Loisirs Laurentides honorera deux citoyennes de Grenville-sur-la-Rouge.

Au nom des membres du conseil municipal et à titre personnel, je tiens à féliciter deux grandes dames pour leur implication dans notre communauté, Lisanne Cadieux et Jacqueline Richer qui se sont Illustrées par leur bénévolat.

Félicitations!

*As part of the festivities surrounding its 50th anniversary, Loisirs Laurentides will pay tribute to 50 great volunteers from the Laurentian region during the volunteer recognition night to be held on Friday, April 23****rd*** *at the Théâtre Gilles-Vigneault in Saint-Jérôme. Among the 50 volunteers, Loisirs Laurentides will honour two citizens of Grenville-sur-la-Rouge.*

*On behalf of the members of the municipal Council and myself, I would like to congratulate two great ladies for their involvement in our community, Lisanne Cadieux and Jaqueline Richer who have distinguished themselves through their volunteer work.*

*Congratulations!*

**Journée de l’Environnement reportée**

En raison de la crise sanitaire actuelle, la Journée de l’environnement prévue le samedi 15 mai devant l’hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge ainsi que les ateliers offerts gratuitement à la communauté sont reportés à plus tard, soit à la fin de l’été ou au début de l’automne. Nous vous tiendrons informés de l’évolution de la situation.

Toutefois, nous allons maintenir l’analyse d’eau des puits privés à prix réduit. Des bouteilles stériles seront disponibles à la réception de l’hôtel de ville durant la semaine du 10 mai.

Restez-informé! Suivez-nous sur notre page Facebook Loisirs Grenville-sur-la-Rouge ou sur notre site internet : grenvillesurlarouge.ca.

***Environment day postponed***

*Due to the current health crisis, our Environment Day, which was scheduled on Saturday May 15th, at town hall, as well as the workshops offered free of charge to the community, are postponed until further notice. We are hoping late summer or early fall. We will keep you informed as the situation develops.*

*However, we will offer the water test for private wells at a reduced price. Sterile bottles will be available at reception at Town Hall during the week of May 10th.*

*Stay tuned! Follow us on our Loisirs Grenville-sur-la-Rouge Facebook page or on our website: grenvillesurlarouge.ca*

**FINANCES ET ADMINISTRATION / *FINANCE AND ADMINISTRATION***

**2021-04-112 Approbation des comptes à payer au 13 avril 2021**

***2021-04-112 Approval of accounts payable as of April 13, 2021***

Il est proposé par la conseillère Manon Jutras et résolu que les comptes énumérés sur la liste suggérée des comptes à approuver au 13 avril 2021 totalisant 431 023,75$ soient approuvés et que leur paiement soit autorisé après vérification finale par la direction générale et le maire.

*It is proposed by Councillor Manon Jutras and resolved to approve the payment of the accounts listed on the suggested list of April 13, 2021 in the amount of $431 023.75 after verification by the general direction and the mayor.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2021-04-113 Autorisation de paiement de factures de plus de 10 000,00$**

***2021-04-113 Authorization to pay invoices more than $10 000.00***

CONSIDÉRANT QU’ au règlement RA-207-04-2019, il est indiqué que toutes dépenses de plus de 10 000,00$ doit faire l’objet d’une autorisation du conseil ;

*WHEREAS bylaw RA-207-04-2019 where every expenses over $10 000.00 needs to be authorized by the city council;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Manon Jutras et résolu d’autoriser le paiement des factures suivantes :

- la facture numéro 456 au montant de 14 840,51$, incluant les taxes applicables, présentée par 2945380 Canada Inc. (Hayes) pour la collecte des déchets et des matières recyclables;

- la facture numéro 2021-000045, au montant de 209 848,08$, incluant les taxes applicables, présentée par la MRC d’Argenteuil pour la quote-part de l’année 2021;

*THEREFORE it is proposed by Councillor Manon Jutras and resolved to authorize the payment of the following invoices:*

*- invoice number 456 in the amount of $14,840.51, including applicable taxes, presented by 2945380 Canada Inc. (Hayes) for the collection of waste and recyclable materials;*

*- invoice number 2021-000045, in the amount of $209,848.08, including applicable taxes, presented by the MRC d'Argenteuil for the share for the year 2021;*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2021-04-114 Nomination d’un maire suppléant**

***2021-04-114 Nomination of a deputy Mayor***

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Denis Fillion sera absent pour une période prolongée;

*WHEREAS Councillor Denis Fillion will be absent for an extended period;*

CONSIDÉRANT QU’ un maire suppléant doit être nommé en cas d’absence du maire, M. Tom Arnold, à la Municipalité, ainsi qu’à la MRC;

*WHEREAS a deputy Mayor has to be nominated in case the mayor, Mr. Arnold, can’t filled his duty at the Municipality and the RCM of Argenteuil;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Natalia Czarnecka et résolu de nommer la conseillère Manon Jutras à titre de mairesse suppléante et de remplaçante du maire, Tom Arnold, en lieu et place du conseiller Denis Fillion et de remercier ce dernier pour sa généreuse contribution depuis sa nomination, le 14 novembre 2017.

*THEREFORE it is proposed by Councillor Natalia Czarnecka and resolved to appoint Councillor Manon Jutras as Pro-Mayor and substitute for the Mayor, Tom Arnold, instead of Councillor Denis Fillion and to thank him for his generous contribution since his appointment on November 14, 2017.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2021-04-115 Ajustement salarial du Superviseur des travaux publics, M. Hall**

***2021-04-115 Salary adjustment of the Supervisor of Public Works, Mr. Hall***

ATTENDU l’embauche de M. Hall en vertu de la résolution 2019-11-359;

*WHEREAS Mr. Hall was hired under resolution 2019-11-359;*

ATTENDU que la municipalité est très satisfaite du rendement de M. Hall;

*WHEREAS the Municipality is very satisfied with Mr. Hall's performance;*

ATTENDU que M. Hall, grâce à son expérience ses connaissances et son savoir-faire, a permis d’améliorer le rendement de l’équipe des travaux publics;

*WHEREAS Mr. Hall, through his experience, knowledge and expertise, has improved the performance of the public works team;*

ATTENDU qu’aucun ajustement salarial n’a été fait auprès de M. Hall depuis son embauche;

*WHEREAS no salary adjustment has been made to Mr. Hall since he was hired;*

ATTENDU les discussions tenues lors du caucus du 7 avril 2021;

*WHEREAS the discussions held during the April 7, 2021 caucus;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Denis Fillion et résolu que le Maire et le Directeur général soient autorisés à bonifier les conditions salariales de M. Hall et ce, en date du 1er décembre 2020.

*THEREFORE it is proposed by Councillor Denis Fillion and resolved that the Mayor and the Director General be authorized to improve the salary conditions of Mr. Hall and this, as of December 1, 2020.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2021-04-116 Emplois étudiants**

***2021-04-116 Student jobs***

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait une demande de subvention pour le programme Emploi été Canada (EÉC) auprès du gouvernement;

*WHEREAS the Municipality has applied for the Canada Summer Job (EÉC) grant from the government;*

CONSIDÉRANT QUE la demande de subvention a été déposée pour l’embauche de 3 étudiants à temps plein pour l’été 2021;

*WHEREAS the grant application was filed for the hiring of 3 full-time students for the summer of 2021;*

CONSIDÉRANT QUE ces étudiants exécuteront des tâches de revitalisation et d’entretien;

*WHEREAS these students will perform revitalization and maintenance tasks;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Marc André Le Gris et résolu que le conseil municipal autorise l’embauche de 3 étudiants au poste de journaliers pour l’été 2021, dans le cadre du programme de subvention Emploi été Canada (EÉC), selon les termes de la convention collective et que le Maire et le Directeur général soient mandatés pour procéder à la sélection des étudiants.

*THEREFORE it is proposed by Councillor Marc André Le Gris and resolved that the municipal council authorizes the hiring of 3 students as day laborers for the summer of 2021, within the framework of the Summer Employment Canada (SEC) subsidy program, according to the terms of the collective agreement and that the Mayor and the Director General be mandated to proceed with the selection of students.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2021-04-117 Embauche de journaliers**

**2021-04-117 Hiring of blue collars**

ATTENDU QUE des cols bleus sont en absence prolongée pour des raisons de santé;

*WHEREAS blue collar workers are on extended absence for health reasons;*

ATTENDU QU’ il n’y a plus de candidats disponibles sur la liste de rappel;

*WHEREAS there are no more candidates available on the recall list;*

ATTENDU QUE les candidats seront rencontrés par le maire et le directeur général afin de faire valoir leur expérience, leur formation et leur savoir-faire;

*WHEREAS candidates will be met by the Mayor and the Director General to showcase their experience, training and expertise;*

PAR CONSÉQUENT il est proposé par le conseiller Marc André Le Gris et résolu d’autoriser le maire et le Directeur général à procéder à la sélection et à l’embauche de journaliers pour une période temporaire allant jusqu’à concurrence de 6 mois, selon les termes de la convention collective, et ce conditionnellement à la réussite d’un examen médical, le tout assujetti à une période de probation de 6 mois.

*THEREFORE it is proposed by Councillor Marc André Le Gris and resolved to authorize the mayor and the Director General to proceed with the selection and hiring of day laborers for a temporary period of up to 6 months, according to the terms of the collective agreement, and this conditionally to the success of a medical examination, the whole subject to a period of probation of 6 months.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2020-11-118** **Autorisation de signer un acte de vente**

***2020-11-118 Authorization to sign deed of sale***

ATTENDU que la municipalité avait entrepris des démarches judiciaires pour des taxes impayées sur des lots et que des jugements ont été rendus;

*WHEREAS that the municipality had taken legal action for unpaid taxes on some lots and that judgments were issued;*

ATTENDU que l’étude Galarneau Sauvé, huissiers de justice, a été mandatée pour procéder à la saisie immobilière et la vente de lots, suite aux jugements rendus;

*WHEREAS that the study Galarneau Sauvé, bailiffs, was mandated to proceed with the seizure and sale of some lots, following the judgments rendered;*

ATTENDU que malgré la publication d’avis de vente sur le site du Registre des Ventes du Québec, lesdits lots n’ont pas été vendus;

*WHEREAS despite the publication of notices of sale on the Quebec Sales Register site, the said lots have not been sold;*

ATTENDU que le conseil municipal souhaite mandater le notaire Carl Couture, afin de préparer l’acte de vente desdits lots à la municipalité;

*WHEREAS the municipal council wishes to mandate the notary Carl Couture, in order to prepare the deed of sale of said lots to the municipality;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Manon Jutras et résolu que la municipalité :

* mandate le notaire Carl Couture pour préparer l’acte de vente;
* autorise M. Tom Arnold, maire, M. Marc Beaulieu, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que M. Patrice Sauvé huissier de justice, ou tout autre huissier de justice de l’étude Galarneau Sauvé, à signer tous les documents nécessaires pour procéder à l’acquisition des lots ci-haut mentionnés;
* les fonds nécessaires, d’une somme maximale de 22,000$, seront prélevés à l’item budgétaire 02.130.00.419.

*THEREFORE it is proposed by Councillor Manon Jutras and resolved that the Municipality:*

* *mandates the notary Carl Couture to prepare the deed of sale;*
* *authorizes Mr. Tom Arnold, Mayor, Mr. Marc Beaulieu, Director General and Secretary-Treasurer, as well as Mr. Patrice Sauvé, bailiff, or any other bailiff of the Galarneau Sauvé office, to sign all the documents necessary to proceed with the acquisition of the above mentioned lots;*
* *the necessary funds, of a maximum amount of $22,000, will be taken from budget item 02.130.00.419.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**TRAVAUX PUBLICS / *PUBLIC WORKS***

**2021-04-119 Dépôt du tableau d’ouverture des soumissions concernant la location d’équipement**

**2021-04-119 *Tabling of bid opening table for equipment rental***

Le conseil municipal prend acte du dépôt, par M. Marc Beaulieu, directeur général, du tableau d’ouverture des soumissions concernant la location d’équipement.

*The Council notes the tabling, by Mr. Marc Beaulieu, Director General, of the bid opening table for equipment rental.*

**2021-04-120 Ensemencement hydraulique**

***2021-04-120 Hydraulic seeding***

ATTENDU que des travaux de réfection ont été effectués sur plusieurs routes de la municipalité en 2020 et se poursuivront cette année;

*WHEREAS repair work was carried out on several roads in the municipality in 2020 and will continue this year;*

ATTENDU que la technique d’ensemencement hydraulique permet de végétaliser et stabiliser rapidement les pentes abruptes créées par les fossés de chaque côté des routes;

*WHEREAS the hydraulic seeding technique makes it possible to quickly vegetate and stabilize the steep slopes created by the ditches on either side of the roads;*

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé et obtenu des prix de fournisseurs, excluant les taxes applicables et la livraison;

*WHEREAS the Municipality requested and received price quotes from suppliers, excluding applicable taxes and delivery;*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Soumissionnaire/Tenderer** | **Prix par mètre carré****Price per square meter** | **Total** |
| Bernard Paysagiste inc. | 0,85$ | 17 000$ |
| Hydro Semence Plus | 0,85$ | 17 000$ |
| Gabriel Guay paysagiste inc. | 1,60$ | 32 000$ |

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Denis Fillion et résolu d’accepter la soumission de Bernard Paysagiste inc., pour un montant maximum de 17 000$ excluant les taxes. Les fonds nécessaires seront prélevés à même le poste budgétaire 02.320.01.637.

*THEREFORE it is proposed by Councillor Denis Fillion and resolved to accept the tender of Bernard Paysagiste inc., for the maximum amount of $17,000 excluding taxes. The necessary funds will be taken from budget item 02.320.01.637.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**SÉCURITÉ INCENDIE / *FIRE SAFETY***

**2021-04-121 Fin de probation de M. Mike Tria, Directeur adjoint sécurité incendie**

***2021-04-121 End of probation of Mr. Mike Tria, Deputy Director of Fire Safety***

CONSIDÉRANT la teneur de la résolution numéro 2020-06-217 relativement à l’embauche de M. Mike Tria à titre de Directeur adjoint sécurité incendie;

*WHEREAS the content of the resolution number 2020-06-217 regarding the hiring of Mr. Mike Tria as Deputy Director of Fire Safety;*

CONSIDÉRANT que l’employé a complété sa période de probation tel que prévu à son contrat de travail signé le 30 septembre 2020;

*WHEREAS the employee has completed his probationary period as stipulated in his employment contract signed on September 30, 2020;*

CONSIDÉRANT l’évaluation de rendement de l’employé attestant que M. Mike Tria a satisfait à toutes les exigences reliées au poste qu’il occupe;

*WHEREAS the employee's performance appraisal attesting that Mr. Mike Tria has met all the requirements related to the position he holds;*

CONSIDÉRANT la recommandation du Directeur du Service Sécurité Incendie à l’effet de confirmer l’embauche de M. Mike Tria;

*WHEREAS the recommendation of the Director of the Fire Safety Department to confirm the hiring of Mr. Mike Tria;*

PAR CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Marc André Le Gris et résolu de confirmer l’embauche de M. Mike Tria à titre de Directeur adjoint sécurité incendie, selon les termes du contrat signé le 30 septembre 2020.

*THEREFORE it is proposed by Councillor Marc André Le Gris and resolved to confirm the hiring of Mr. Mike Tria as Deputy Director of Fire Safety, under the terms of the contract signed on September 30, 2020.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE / *URBAN PLANNING AND DEVELOPMENT***

**2021-04-122 Demande de PIIA, lot 6095277**

***2021-04-122 Demand of SPAIP, lot 6095277***

CONSIDÉRANT la demande de permis de construction nouvelle 2021-00059, déposée par les propriétaires pour ériger une nouvelle résidence sur le lot portant le matricule 1261-21-9150, en attente d’autorisation;

*CONSIDERING the request for a new building permit 2021-00059, filed by the owners to erect a new residence on the lot bearing the number 1261-21-9150, pending authorization;*

CONSIDÉRANT le dépôt d’un plan de localisation produit par Pierre Bélanger, arpenteur-géomètre, ainsi que des plans de construction et de tous les documents nécessaires à la construction de la nouvelle résidence par les propriétaires;

*CONSIDERING the deposit of a location plan produced by Pierre Bélanger, land surveyor, as well as construction plans and all the documents necessary for the construction of the new residence by the owners;*

CONSIDÉRANT la recevabilité de la demande et que l’ensemble du projet de construction sur le lot 6095277, situé sur le chemin de la Rivière-Rouge, respectera la règlementation municipale en vigueur et les critères du plan d’intégration architecturale (PIIA);

*CONSIDERING the admissibility of the request and that the entire construction project on lot 6095277, located on Rivière-Rouge road, will respect the municipal regulations in force and the criteria of the architectural integration plan (SPAIP);*

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d’urbanisme (CCU) lors de leur réunion du 8 avril 2021;

*CONSIDERING the favorable recommendation of the Planning Advisory Committee (PAC) at their meeting of April 8, 2021;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Manon Jutras et résolu que le conseil municipal accepte la demande de PIIA, pour l’immeuble à construire sur le lot 6095277 situé sur le chemin de la Rivière-Rouge et portant le matricule 1261-21-9150, respectant les normes du plan d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA).

*THEREFORE it is proposed by Councillor Manon Jutras and resolved that the municipal council accept the request for SPAIP, for the building to be constructed on lot 6095277 located on Rivière-Rouge road and bearing the number 1261-21-9150, respecting the site planning and architectural integration standards (SPAIP).*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2021-04-123 Demande de PIIA, lot 5925713**

***2021-04-123 Demand of SPAIP, lot 5925713***

CONSIDÉRANT la demande de permis de construction nouvelle 2021-00048, déposée par les propriétaires pour ériger une nouvelle résidence sur le lot portant le matricule 2053-47-9506 en attente d’autorisation;

*CONSIDERING the request for a new building permit 2021-00048, filed by the owners to erect a new residence on the lot bearing the registration number 2053-47-9506 pending authorization;*

CONSIDÉRANT le dépôt d’un plan de localisation produit par Michel Ladouceur, arpenteur-géomètre, ainsi que des plans de construction et de tous les documents nécessaires à la construction de la nouvelle résidence par les propriétaires;

*WHEREAS the deposit of a location plan produced by Michel Ladouceur land surveyor, as well as construction plans and all the documents necessary for the construction of the new residence by the owners;*

CONSIDÉRANT la recevabilité de la demande et que l’ensemble du projet de construction sur le lot 5925713, situé sur la route des Outaouais, respectera la règlementation municipale en vigueur et les critères du plan d’intégration architecturale (PIIA);

*CONSIDERING the admissibility of the request and that the entire construction project on lot 5925713, located on the Route des Outaouais, will respect the municipal regulations in force and the criteria of the architectural integration plan (SPAIP);*

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d’urbanisme (CCU) lors de leur réunion du 8 avril 2021;

*CONSIDERING the favorable recommendation of the Planning Advisory Committee (PAC) at their meeting of April 8, 2021;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Manon Jutras et résolu que le conseil municipal accepte la demande de PIIA, pour l’immeuble à construire sur le lot 5925713 situé sur la route des Outaouais et portant le matricule 2053-47-9506, respectant les normes du plan d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA).

*CONSEQUENTLY it is proposed by Councillor Manon Jutras and resolved that the municipal council accept the request for SPAIP, for the building to be built on lot 5925713 located on the route des Outaouais and bearing the registration number 2053-47-9506, respecting the standards of the site planning and architectural integration plan (SPAIP).*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2021-04-124 Demande de PIIA, lot 5925731**

***2021-04-124 Demand of SPAIP, lot 5925731***

CONSIDÉRANT la demande de permis de construction nouvelle 2021-00055 déposée par les propriétaires pour ériger une nouvelle résidence sur le lot portant le matricule 2053-75-7078, en attente d’autorisation;

*CONSIDERING the request for a new construction permit 2021-00055 filed by the owners to erect a new residence on the lot bearing the registration number 2053-75-7078, pending authorization;*

CONSIDÉRANT le dépôt d’un plan de localisation produit par Pierre Bélanger, arpenteur-géomètre, ainsi que des plans de construction et de tous les documents nécessaires à la construction de la nouvelle résidence par les propriétaires;

*CONSIDERING the deposit of a location plan produced by Pierre Bélanger, land surveyor, as well as construction plans and all the documents necessary for the construction of the new residence by the owners;*

CONSIDÉRANT la recevabilité de la demande et que l’ensemble du projet de construction sur le lot 5925731, situé sur la route des Outaouais, respectera la règlementation municipale en vigueur et les critères du plan d’intégration architecturale (PIIA);

*CONSIDERING the admissibility of the request and that the entire construction project on lot 5925731, located on the Route des Outaouais, will respect the municipal regulations in force and the criteria of the architectural integration plan (SPAIP);*

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d’urbanisme (CCU) lors de leur réunion du 8 avril 2021;

*CONSIDERING the favorable recommendation of the Planning Advisory Committee (PAC) at their meeting of April 8, 2021;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Denis Fillion et résolu que le conseil municipal accepte la demande de PIIA, pour l’immeuble à construire sur le lot 5925731 situé sur la route des Outaouais, portant le matricule 2053-75-7078, respectant les normes du plan d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA).

*THEREFORE it is proposed by Councillor Denis Fillion and resolved that the municipal council accept the request for SPAIP, for the building to be built on lot 5925731 located on the route des Outaouais, bearing the number 2053-75-7078, respecting the standards of the plan implantation and architectural integration (SPAIP).*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2021-04-125 Demande de PIIA, lot 5925831**

***2021-04-125 Demand of SPAIP, lot 5295831***

CONSIDÉRANT la demande de permis de construction nouvelle 2021-00060, déposée par les Habitations Châtelains inc. et les propriétaires pour ériger une nouvelle résidence sur le lot portant le matricule 2152-89-1120 en attente d’autorisation;

*CONSIDERING the request for a new construction permit 2021-00060, filed by Habitations Châtelains inc. and the owners to erect a new residence on the lot bearing the registration number 2152-89-1120 pending authorization;*

CONSIDÉRANT le dépôt d’un plan de localisation produit par Pierre Bélanger, arpenteur-géomètre, ainsi que des plans de construction et de tous les documents nécessaires à la construction de la nouvelle résidence par les propriétaires;

*CONSIDERING the deposit of a location plan produced by Pierre Bélanger, land surveyor, as well as construction plans and all the documents necessary for the construction of the new residence by the owners;*

CONSIDÉRANT la recevabilité de la demande et que l’ensemble du projet de construction sur le lot 5925831, situé sur la route des Outaouais, respectera la règlementation municipale en vigueur et les critères du plan d’intégration architecturale (PIIA);

*CONSIDERING the admissibility of the request and that the entire construction project on lot 5925831, located on the Route des Outaouais, will respect the municipal regulations in force and the criteria of the architectural integration plan (SPAIP);*

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d’urbanisme (CCU) lors de leur réunion du 8 avril 2021;

*CONSIDERING the favorable recommendation of the Planning Advisory Committee (PAC) at their meeting of April 8, 2021;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Denis Fillion et résolu que le conseil municipal accepte la demande de PIIA, pour l’immeuble à construire sur le lot 5925831 situé sur la route des Outaouais le matricule 2152-89-1120, respectant les normes du plan d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA).

*THEREFORE it is proposed by Councillor Denis Fillion and resolved that the municipal council accept the request for SPAIP, for the building to be built on lot 5925831 located on the route des Outaouais the number 2152-89-1120, respecting the standards of the plan of implantation and architectural integration (SPAIP).*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE / *ECONOMIC AND COMMUNITY DEVELOPMENT***

**ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE / *HEALTH AND WELLNESS***

**2021-04-126 Adoption du règlement numéro RA-706-03-2021 décrétant la création d’un programme de mise aux normes des installations septiques (Programme ÉcoPrêt)**

ATTENDU que plusieurs installations septiques sur le territoire de la municipalité sont non conformes à la règlementation ou sont polluantes;

ATTENDU que la municipalité juge opportun de mettre en vigueur un programme afin d'encourager la mise aux normes des installations septiques présentes sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU que le programme ÉcoPrêt vise à répondre aux obligations et aux compétences municipales découlant du Règlement sur l’évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (LQE, Q-2, r. 22);

ATTENDU que les articles 4, 19 et 92 de la Loi sur les compétences municipales (C-47.1) permettent à la municipalité de mettre en place un tel programme;

ATTENDU que le projet de règlement a été déposé et qu’un avis de motion a été donné par le conseiller Marc-André Le Gris lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 mars 2021;

ATTENDU que les membres du Conseil municipal déclarent, conformément à la Loi, avoir reçu une copie dudit projet de règlement au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Marc André Le Gris et résolu d’adopter le règlement numéro RA-706-03-2021 décrétant la création d’un programme de mise aux normes des installations septiques (Programme ÉcoPrêt) et qu’il soit décrété et statué ce qui suit:

**CHAPITRE I DISPOSITION DÉCLARATOIRE ET INTERPRÉTATIVES**

ARTICLE 1 CONTEXTE

Le présent règlement ainsi que son préambule, qui fait en fait partie intégrante, porte le titre de « Règlement décrétant la création d’un programme de mise aux normes des installations septiques » (Programme ÉcoPrêt).

Le présent règlement vise à offrir une aide financière, sous forme d’avance de fonds remboursable, aux résidents dont l’installation septique est une source de contamination.

ARTICLE 2 TERRITOIRE VISÉ

Le présent règlement s’applique sur tout le territoire de la Municipalité.

ARTICLE 3 INVALIDITÉ PARTIELLE DE LA RÉGLEMENTATION

Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une quelconque de ces parties devait être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continuent de s'appliquer.

ARTICLE 4 INTERPRÉTATION

Dans ce règlement, à moins d’indication contraire, le texte prévaut sur les titres ou toute autre forme d’expression.

ARTICLE 5 INTERPRÉTATION DU TEXTE ET DES MOTS

Exception faite des mots définis ci-après, tous les mots utilisés dans ce règlement conservent leur signification usuelle. Ainsi:

1° Les titres contenus dans ce règlement en font partie intégrante à toutes fins que de droit. En cas de contradiction entre le texte proprement dit et les titres, le texte prévaut.

2° L’emploi du présent inclus le futur.

3° Le singulier comprend le pluriel et vice-versa.

4° L’emploi du mot « doit » signifie une obligation absolue, alors que le mot « peut » conserve un sens facultatif.

5° Le genre masculin comprend les deux sexes, à moins que le contexte n’indique le contraire.

ARTICLE 6 TERMINOLOGIE

Dans le présent règlement, à moins que le contexte n’indique un contexte différent, on entend par :

Conseil: Conseil municipal de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

Municipalité: Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

Professionnel: Personne qui est membre d’un ordre professionnel compétent en la matière, tel que défini au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (c. Q-2, r.22) et qui détient les permis nécessaires.

Résidence isolée: une habitation unifamiliale ou multifamiliale comprenant 6 chambres à coucher ou moins et qui n'est pas raccordée à un système d'égout autorisé en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement; est assimilé à une résidence isolée tout autre bâtiment qui rejette exclusivement des eaux usées et dont le débit total quotidien est d'au plus 3 240 litres.

Installation septique: un poste de traitement des eaux usées comprenant un système de traitement primaire, secondaire ou secondaire avancé et, au besoin, un système de traitement tertiaire.

Fosse septique: un système de traitement primaire constitué d'un réservoir destiné à recevoir les eaux usées ou les eaux ménagères.

**CHAPITRE II DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES**

ARTICLE 7 APPLICATION DU RÈGLEMENT

La gestion du présent règlement relève des fonctionnaires désignés.

ARTICLE 8 ASSUJETTISSEMENT

Tout propriétaire d’une résidence isolée, à l’exception d’une personne morale (compagnie), située sur le territoire de la municipalité et dont l’installation septique est polluante peut soumettre une demande d’aide financière dans le cadre du présent règlement.

**CHAPITRE III DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE**

ARTICLE 9 TRANSMISSION D’UNE DEMANDE

Une demande d’aide financière doit être transmise par le requérant ou son mandataire autorisé, au fonctionnaire désigné.

La demande doit être signée par le requérant ou son mandataire autorisé et être accompagnée des renseignements et documents exigés au présent règlement.

ARTICLE 10 DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS ÉXIGÉS

Toute demande d’aide financière doit être présentée au fonctionnaire désigné et doit comprendre les informations et les documents suivants:

1° Les noms, prénoms et adresse du propriétaire ou de son représentant autorisé;

2° L’identification de la propriété visée par la demande;

3° Un plan et/ou une description de l’installation septique à remplacer, incluant les informations relatives au type de système, à son âge et à sa localisation;

4° Une description de la non-conformité, de la défectuosité ou de la situation de contamination de l’environnement de l’installation actuelle, photographies à l’appui;

5° La localisation des cours d’eau, des lacs et des puits, le cas échéant;

6° Une copie des avis de cotisation de la dernière année permettant de confirmer le revenu annuel du ménage;

7° Toute autre information jugée nécessaire à l’évaluation de la demande.

 Une inspection par le fonctionnaire désigné pourrait devoir être effectuée.

ARTICLE 11 CRITÈRES D’ADMISSIBILITÉ

 Les critères d’admissibilité sont les suivants:

▪ Le système actuellement en place est une source de contamination directe (déversement dans l’environnement, rejet non-conforme, résurgence observable ou odeur, etc.);

▪ Le propriétaire reconnait que son installation septique est non conforme;

▪ Le revenu annuel du ménage est inférieur à 70 000$ par année ou les propriétaires ne sont pas admissibles à un crédit hypothécaire ou une marge de crédit hypothécaire;

▪ La valeur uniformisée de la propriété est inférieure à 300 000$;

▪ La propriété visée par la demande d’aide financière doit être exempte de toutes formes d’arrérages de taxes et de droits de mutation et n’être l’objet d’aucune créance, facture ou réclamation de toute nature envers la Municipalité;

▪ La valeur de l’installation septique, incluant l’étude de sol, ne doit pas être supérieure à 30% de la valeur de la résidence.

 Exemple de calcul:

 5 800$ (valeur de l’installation sanitaire)

 + 1 200$ (valeur de l’étude de sol)

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ x 100 = 18.4%

 38 000$ (valeur de la résidence)

ARTICLE 12 ÉVALUATION DE LA DEMANDE

Lors du dépôt d’une demande d’aide financière, le fonctionnaire désigné examine la demande et s’assure que tous les renseignements et documents exigés ont été fournis et il évalue l’admissibilité de la demande en fonction des critères du présent règlement.

Si la demande est incomplète ou imprécise, l’évaluation de l’admissibilité est suspendue jusqu’à ce que les renseignements et les documents nécessaires aient été fournis par le requérant.

Une inspection du bâtiment, incluant l’intérieur, doit être faite par un officier municipal dans le but de s’assurer que le bâtiment est convenablement entretenu et n’est pas dans un état de délabrement qui fait craindre pour sa pérennité.

ARTICLE 13 POURCENTAGE DE FINANCEMENT

Les demandes jugées admissibles reçoivent 100% du financement dont ils ont besoin pour le remplacement ou l’installation de leur système sanitaire. Un montant maximal de 20 000$ sera remboursé par installation septique.

Le montant du financement ne peut en aucun cas excéder le montant des coûts admissibles énumérés à l’article 14.

ARTICLE 14 COÛTS ADMISSIBLES

Sont admissibles à l’aide financière l’ensemble des coûts reliés à l’étude de sol, à la réalisation des plans de l’installation septique et à la surveillance des travaux par un professionnel, à l’achat des principaux éléments du système septique, à la construction complète du système septique ainsi qu’à toute autre tâche ou ouvrage jugée essentielle au remplacement et à la mise aux normes de l’installation septique, ainsi qu’à la remise en état du terrain.

ARTICLE 15 EXAMEN PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal accepte ou refuse la demande d’aide financière par résolution.

En cas d’acceptation, la résolution autorise la direction générale à signer l’entente financière préliminaire et l’entente de financement finale.

En cas de refus, la décision du Conseil doit être motivée et, le cas échéant, les conditions à remplir pour que la demande soit acceptée ultérieurement doivent être énoncées.

ARTICLE 16 SOUMISSION POUR TEST DE SOL ET CONCEPTION

Une fois adoptée la résolution du Conseil autorisant l’aide financière, le requérant doit obtenir une soumission d’un professionnel compétent en la matière pour la réalisation d’un test de sol et pour la conception d’une installation septique.

La soumission doit prévoir la rédaction d’une attestation de conformité des travaux.

ARTICLE 17 ENTENTE PRÉLIMINAIRE DE FINANCEMENT

Suite à la présentation de l’offre de service par le requérant, une entente préliminaire de financement est signée entre le requérant ou son mandataire autorisé et la Municipalité.

L’entente préliminaire de financement autorise le requérant à octroyer un contrat à un professionnel pour procéder à l’étude de sol et à la conception de l’installation septique en vue de son remplacement.

ARTICLE 18 ÉTUDE DE SOL ET CONCEPTION DU SYSTÈME

Suite à la signature de l’entente préliminaire de financement, le requérant conclu une entente de service avec le professionnel ayant présenté une offre de service pour la réalisation de l’étude de sol et pour la conception de l’installation septique.

Une copie du rapport du professionnel et de tout document réalisé dans le cadre de ce mandat doit être acheminée au fonctionnaire désigné qui s’assure de sa conformité en regard de la réglementation municipale et provinciale (Q.2-r.22).

ARTICLE 19 PRÉSENTATION DE LA FACTURE ET PAIEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ

Une fois attestée la conformité du rapport du professionnel et sur présentation de la facture finale de celui-ci, la Municipalité émet un chèque pour le montant fixé à l’entente préliminaire. Ce chèque est fait à l’ordre du professionnel et du requérant.

ARTICLE 20 SOUMISSIONS ET ÉVALUATION DES COÛTS

Suite à la confirmation de la conformité des plans de l’installation septique, le requérant obtient au moins deux soumissions auprès d’entrepreneurs différents pour le remplacement de l’installation septique.

Les soumissions doivent être remises au fonctionnaire désigné dans les 60 jours suivant la réception de l’étude de sol.

Le choix de l’entrepreneur relève exclusivement du requérant.

ARTICLE 21 ENTENTE FINALE DE FINANCEMENT

Une fois les soumissions reçues et que le montant total de l’aide financière est établi en fonction de la soumission retenue par le requérant, l’entente finale de financement est signée entre le requérant ou son mandataire autorisé et la Municipalité.

ARTICLE 22 PERMIS ET CERTIFICAT D’AUTORISATION

Le présent règlement n’exempte pas le demandeur d’obtenir un permis de construction tel qu’exigé par la réglementation d’urbanisme.

ARTICLE 23 RÉALISATION DES TRAVAUX

Les travaux de remplacement de l’installation septique sont réalisés sous la responsabilité du requérant.

ARTICLE 24 FACTURATION ET PAIEMENT DES TRAVAUX

Une fois les travaux complétés, le requérant transmet la facture à la Municipalité.

Suite à la réception de l’attestation de conformité exigée au règlement sur les permis et certificat, la Municipalité émet un chèque couvant le montant de la facture finale, comme déterminé à l’entente finale de financement. Ce chèque est fait à l’ordre de l’entrepreneur et du requérant.

**CHAPITRE IV MODALITÉS DE FINANCEMENT ET D’OPÉRATION**

ARTICLE 25 RÈGLEMENT D’EMPRUNT

Le financement du programme se fait au moyen d’un règlement d’emprunt. Les ressources financières sont déposées au fonds d’opération prévu à l’article 26.

Le financement est conditionnel à l’approbation d’un règlement d’emprunt par le Ministère des Affaires Municipales et de l’Habitation (MAMH).

ARTICLE 26 FONDS D’OPÉRATION

Les fonds nécessaires sont pris à même le fonds général d’opération, financé par le règlement d’emprunt prévu à l’article 25.

ARTICLE 27 CONDITIONS D’OPÉRATION DU PROGRAMME ÉCOPRÊT

L’octroi d’une avance de fonds remboursables aux propriétaires admis au programme est assujetti à la disponibilité des montants au fonds d’opération du programme ÉcoPrêt.

L'aide financière sera consentie dans la mesure où des fonds sont disponibles à cette fin, soit par l’entrée en vigueur du Règlement d'emprunt, soit jusqu'à épuisement des sommes disponibles ou par toute autre décision du conseil.

**CHAPITRE V ENTENTE FINANCIÈRE ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT**

ARTICLE 28 PRÊT REMBOURSABLE

L’ensemble de l’aide financière est octroyé sous forme de prêt remboursable. Le taux d’intérêt facturé au requérant est celui qui est applicable en fonction du règlement d’emprunt finançant le programme.

ARTICLE 29 CONTENU DE L’ENTENTE PRÉLIMINAIRE DE FINANCEMENT

L’entente préliminaire de financement doit comprendre les éléments suivants, tel qu’il appert à l’annexe A joint au présent règlement:

▪ Le montant de l’aide financière octroyée au requérant sous forme d’avance de fonds remboursable pour la réalisation d’un test de sol et la conception d’une nouvelle installation septique;

▪ La date et le processus d’octroi des fonds;

▪ Le taux d’intérêt applicable;

▪ Les modalités de remboursement, incluant :

* La méthode de facturation;
* La méthode de paiement;
* Les montants, la durée et la fréquence des remboursements, incluant un frais administratif de 100$;
* La date du premier versement.

▪ Les modalités en cas de défaut de paiement ainsi que les autres modalités administratives;

▪ Toutes autres informations ou conditions jugées nécessaires.

Si le requérant poursuit ses démarches jusqu’au remplacement de son installation septique, l’entente préliminaire sera remplacée par une entente finale de financement qui incorporera les montants accordés dans le cadre de l’entente préliminaire.

Dans le cas où le requérant décide de se retirer du programme et de ne pas poursuivre les démarches de remplacement de son installation septique au-delà de cette étape, l’entente préliminaire de financement devient entente finale et les remboursements débutent. Le fait de ne pas respecter les modalités de l’article 20 est considéré comme un retrait du programme.

ARTICLE 30 CONTENU DE L’ENTENTE FINALE DE FINANCEMENT

L’entente finale de financement doit comprendre les éléments suivants, tel qu’il appert à l’annexe B:

▪ Le montant de l’aide financière octroyée au requérant sous forme d’avance de fonds remboursable pour la réalisation des travaux de remplacement de l’installation septique;

▪ La mention que l’entente finale de financement remplace et abroge l’entente de financement préliminaire et que les montants accordés dans le cadre de l’entente préliminaire sont transférés à l’entente finale;

▪ La date et le processus d’octroi des fonds;

▪ Le taux d’intérêt applicable;

▪ Les modalités de remboursement, incluant:

* La méthode de facturation;
* La méthode de paiement;
* Les montants, la durée et la fréquence des remboursements, incluant un frais administratif de 300$;
* La date du premier versement.

▪ Les modalités en cas de défaut de paiement ainsi que les autres modalités administratives;

▪ Toutes autres informations ou conditions jugées nécessaires.

ARTICLE 31 MODE DE REMBOURSEMENT

Le montant accordé dans le cadre du programme ÉcoPrêt est remboursable via une taxe spéciale particularisée sur l’immeuble visé. Ce montant constitue une taxe foncière.

Le montant à rembourser, intérêts et capital, est réparti sur maximum de 15 ans et le montant correspondant est ajouté annuellement au compte de taxes du propriétaire.

ARTICLE 32 GESTION ET SIGNATURE DES ENTENTES DE FINANCEMENT

Une fois un projet admis au programme ÉcoPrêt par résolution du Conseil, celui-ci autorise la direction générale de la Municipalité à préparer, à signer et à gérer les ententes de financement préliminaire et finale.

ARTICLE 33 NON RESPECT DES ENGAGEMENTS

Le non-respect d’une ou de plusieurs dispositions relatives à la procédure d’admissibilité et de traitement d’une demande peut mener à la non recevabilité de la demande ou à la non-admissibilité du requérant.

ARTICLE 34 NON-REMBOURSEMENT

Le non-remboursement des sommes allouées dans le cadre du programme ÉcoPrêt est assujettie à la même procédure, aux mêmes recours et aux mêmes sanctions que le non-paiement des taxes foncières.

**CHAPITRE VI DISPOSITIONS FINALES**

ARTICLE 35 ENTRÉE EN VIGUEUR

 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2021-04-127 Appui à la Coalition Santé Laurentides dans ses démarches visant le rattrapage et l’accélération des travaux de modernisation des six centres hospitaliers des Laurentides et le respect du calendrier d’agrandissement et de modernisation de l’Hôpital Régional de Saint-Jérôme**

***2021-04-127 Support to the Laurentians Health Coalition in its efforts to catch up on and accelerate the modernization work for the six hospital centers in the Laurentians and for respecting the expansion and modernization timetable for the Regional Hospital in Saint-Jerome***

CONSIDÉRANT que la population des Laurentides a doublé en quatorze ans s’élevant à plus de 630 850 personnes en 2020;

*WHERAS the population of the Laurentians has doubled in fourteen years to more than 630,850 people in 2020;*

CONSIDÉRANT qu'une croissance d'au moins 6,3 % de la population est attendue d'ici 2026, et cela, sans compter les villégiateurs aussi en croissance importante dans la dernière année;

*WHEREAS the population 2026 is expected to have increased by another 6.3%, not including the non-permanent population (cottagers) which has also shown significant growth over the past year;*

CONSIDÉRANT que les résultats de l'importante étude de la firme Dameco confirment l’inadéquation entre les besoins de services de la population de la région des Laurentides et les services offerts, particulièrement en regard des services de santé et de services sociaux;

*WHEREAS the results of a major study completed by the firm Dameco confirms the gap between the services needed and the services offered to the Laurentian population, particularly with regards to health and social services;*

CONSIDÉRANT que la région des Laurentides représente 7,4 % de la population québécoise, mais que la part du budget du ministère de la Santé et des Services sociaux destinée à la région s’élève seulement à 4,9 % et que cet écart de plusieurs millions de dollars est révélateur du déséquilibre et de l’iniquité interrégionale;

*WHEREAS the Laurentian region represents 7.4% of Quebec’s population, but receives a 4.9 % share of the Ministry of Health and Social Services’ budget which results in several million dollars’ worth of underfunding indicative of existing interregional imbalances and inequities;*

CONSIDÉRANT que faute d’infrastructures cliniques et hospitalières adéquates, des milliers de patients des Laurentides doivent actuellement se rendre chaque jour, de façon régulière, dans les hôpitaux de Laval et de Montréal pour recevoir des services, contribuant ainsi à la congestion du réseau routier métropolitain;

*WHEREAS the current lack of adequate clinical and hospital infrastructures force thousands of patients coming from the Laurentians to travel daily, on a regular basis, to the Laval and Montreal Hospitals in order to receive services. This in turn contributes to the congestion of the metropolitan road network;*

CONSIDÉRANT que les rénovations hospitalières des dernières années n’ont pas permis de répondre à l’augmentation du volume d’activités médicales requis;

*WHEREAS recent hospital renovations have failed to respond to the increased volume of medical services required;*

CONSIDÉRANT que le rapport de la Vérificatrice générale du Québec en 2018 portant sur l’Hôpital régional de Saint-Jérôme (HRSJ), vaisseau-amiral de l’organisation hospitalière de la région, fait mention de l’état de désuétude de l'infrastructure et que la situation perdure depuis, parfois même de manière encore plus négative;

*WHEREAS the Québec General Auditor’s report of 2018 regarding the Saint-Jérôme Regional Hospital (HRSJ), known as the flagship of the hospital network for the region, mentioned the obsolescent state of this infrastructure. The situation has continued since without improvement and is sometimes even getting worse;*

CONSIDÉRANT que plusieurs acteurs du milieu hospitalier et du milieu politique se questionnent quant à la progression des projets des réaménagements nécessaires et se surprennent qu’après plus de deux ans suivant la première annonce de modernisation de l’HRSJ en août 2018, peu d’avancement soit survenu;

*WHERAS several partners in hospital and political circles are interested in the progress of the necessary revitalization projects and are surprised to know that after more than two years since the first announcement for the modernization of the HRSJ in August 2018, little progress has been made;*

CONSIDÉRANT que plusieurs partenaires régionaux ont constaté un changement majeur dans l’échéancier du CISSS qui fait reculer la réalisation du projet de l’HRSJ à 2029-2030, si aucun retard ne survient;

*WHEREAS several regional partners have noticed a major change in the CISSS’s schedule which sets the completion of the HRSJ project back to 2029-2030, if no other delays occur;*

CONSIDÉRANT que seuls trois hôpitaux de la région (Mont-Laurier, Saint-Eustache et Saint-Jérôme) seront modernisés dans la deuxième moitié de la décennie 2020 et qu’il n’y a aucune perspective pour les trois autres centres hospitaliers de la région (Sainte-Agathe-des-Monts, Lachute et Rivière-Rouge);

*WHEREAS only three hospitals in the region (Mont-Laurier, Saint-Eustache and Saint-Jérôme) will be modernized in the second half of this 2020 decade and that no prospects for improvements are proposed for the other three hospitals in the region (Sainte-Agathe-des-Monts, Lachute and Rivière-Rouge);*

CONSIDÉRANT que le Premier ministre du Québec, dans différentes déclarations, dont une remontant à juillet 2020, soutenait que la population des Laurentides doit pouvoir compter sur une couverture adéquate de soins de santé et une consolidation de l’HRSJ;

*WHEREAS the Premier of Quebec, in various statements, including one dating back to July 2020, maintained that the population of the Laurentians must be able to count on adequate health care coverage and the refurbishing of the HRSJ;*

CONSIDÉRANT que le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a déclaré suite à un reportage de Radio-Canada du 23 novembre 2020 qu’il s’engageait à revoir l’accélération des travaux de modernisation de l’HRSJ;

*WHEREAS the Minister of Health and Social Services Christian Dubé declared, following a Radio-Canada report on November 23, 2020, that he was committed to looking into the acceleration of the modernization work scheduled for the HRSJ;*

CONSIDÉRANT qu'il est vital d’établir une vision cohérente du système de santé laurentien pour moderniser son réseau et qu’il faut mettre fin dès maintenant à la culture du saupoudrage qu’opère le CISSS des Laurentides;

*WHEREAS it is vital to establish a coherent vision of the Laurentian health system in order to modernize its’ network and put an end to the haphazard way that the CISSS des Laurentides has been operating;*

CONSIDÉRANT que le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL) a adopté à l'unanimité lors de sa rencontre du 27 novembre 2020, une résolution (numéro CPÉRL-06-03) le plan de mise sur pied d'une Coalition Santé Laurentides, dont l'objectif est de mettre en lumière le besoin accru de moderniser dès maintenant les infrastructures hospitalières devenues vétustes de la région et de rehausser le financement permettant un accroissement de la qualité et de la sécurité des soins auxquels ont droit la population des Laurentides;

*WHEREAS the Council of Prefects and Elected Officials of the Laurentian Region (CPÉRL) unanimously adopted at its November 27, 2020 meeting, a resolution (number CPÉRL-06-03) for the creation of Coalition Santé Laurentides, whose objective is to highlight the increased need to immediately modernize dilapidated hospital infrastructures within the region and to increase funding in order to allow the quality and safety of care to be improved for the Laurentian population;*

CONSIDÉRANT que la Coalition Santé Laurentides sera formée de différents partenaires élus, médicaux et hospitaliers, d’affaires et d’organismes communautaires qui appuieront la demande de consolidation et de modernisation des centres hospitaliers des Laurentides et de l'HRSJ;

*WHEREAS the Coalition Santé Laurentides will be made up of various elected partners, medical and hospital groups, business and community organizations that will support the demands for consolidation and modernization of hospitals in the Laurentians and at the HRSJ.*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Marc André Le Gris et résolu ce qui suit :

1. QUE le conseil de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge adhère officiellement à la Coalition Santé Laurentides;
2. QUE le conseil de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge appuie sans réserve la Coalition Santé Laurentides et ses revendications en ajoutant sa voix à celle du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL) et des partenaires laurentiens afin d'exiger le rattrapage et l’accélération des travaux de modernisation des six centres hospitaliers des Laurentides et le respect du calendrier d’agrandissement et de modernisation de l’Hôpital régionale de Saint-Jérôme (HRSJ);
3. QUE le conseil de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge exige du gouvernement du Québec une équité interrégionale et la fin du sous-financement des soins de santé et de services sociaux pour bâtir l’avenir d’un réseau de santé accessible et efficient pour l’ensemble de la population.

*THEREFORE it is proposed by Councillor Marc André Le Gris and resolved:*

1. *THAT the Municipal Council of Grenville-sur-la-Rouge officially join the Coalition Santé Laurentides;*
2. *THAT the Municipal Council of Grenville-sur-la-Rouge unreservedly support the Coalition Santé Laurentides by adding its voice to that of the RCM of Argenteuil’s Council of Mayors, the Council of Prefects and Elected Officials of the Laurentian Region (CPÉRL) and other Laurentian partners in order to demand that the renovation and modernization work for the six Laurentian hospitals be brought back on scheduled or even accelerated, and to demand that the expansion and modernization schedule of the Saint-Jérôme Regional Hospital (HRSJ) be respected;*
3. *THAT the Municipal Council of Grenville-sur-la-Rouge demand that the Government of Quebec end its underfunding of health care and social services and establishes equitable interregional funding practices in order to build an accessible and efficient healthcare network for the entire population.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2021-04-128 Semaine Nationale de la Santé mentale, du 3 au 9 mai 2021**

***2021-04-128 National Mental Health Week, May 3-9, 2021***

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021;

*WHEREAS National Mental Health Week takes place from May 3 to 9, 2021;*

CONSIDÉRANT QUE l’Association canadienne pour la santé mentale- Division du Québec, membre du réseau qui initie l’événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons tous;

*WHEREAS the Canadian Mental Health Association - Quebec Division, a member of the network that has initiated the event for 70 years, invites this year to talk about the emotions we all experience;*

CONSIDÉRANT QUE nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l’épreuve à bien des égards avec la pandémie;

*WHEREAS we all have mental health that needs to be taken care of and this has been tested in many ways with the pandemic;*

CONSIDÉRANT QUE les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;

*WHEREAS the mental health promotion campaigns aim to improve the mental health of the population of Quebec;*

CONSIDÉRANT QUE les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;

*WHEREAS municipalities contribute to the well-being of the population by setting up environments favorable to neighborhood life;*

CONSIDÉRANT QUE la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

*WHEREAS mental health is a collective responsibility and that the latter must be shared by all actors in society;*

CONSIDÉRANT QU’ il est d’intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

*WHEREAS it is in the general interest that all municipalities in Quebec support National Mental Health Week;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Manon Jutras et résolu que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d’outils de la campagne. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

*THEREFORE it is proposed by Councillor Manon Jutras and resolved that the municipality of Grenville-sur-la-Rouge proclaim the week of May 3 to 9, 2021 Mental Health Week and invite all citizens, businesses and institutions to #GetReal and share the campaign toolkit. Together, let's help transform our municipality into an environment conducive to the mental health of citizens.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**LOISIRS ET CULTURE / *LEISURE AND CULTURE***

**2021-04-129 Demande d’aide financière de Nature et Tradition**

***2021-04-129 Request for financial assistance from Nature et Tradition***

ATTENDU QUE l’organisme à but non lucratif Nature et Tradition demande une aide financière équivalente à celle de 2020, soit un montant maximum de 6 000$, pour lui permettre la réalisation de la 2e édition du «Sentier des Arts de la rivière Rouge»;

*WHEREAS the non-profit organization Nature et Tradition is requesting financial assistance equivalent to that of 2020, namely the maximum anount of $6,000, to enable it to carry out the 2nd edition of the «Sentier des Arts de la rivière Rouge»;*

ATTENDU QU’ avec la pandémie, les gens ont besoin de sortir et de se retrouver plus que jamais. Puisqu’elle se tient à l’extérieur, une telle exposition offre ainsi ce qui est probablement l’environnement le plus sécuritaire;

*WHEREAS with the pandemic, people need to get out and find each other more than ever; since held outdoors, such an exhibit provides what is probably the safest environment;*

ATTENDU QUE la promotion de la culture est un investissement et non une dépense; l’événement va donner une vitrine pour les artistes tant locaux que de l’extérieur;

*WHEREAS the promotion of culture is an investment and not an expense; the event will showcase both local and outside artists;*

ATTENDU QUE notre territoire a grandement besoin de promotions et d’attractions si nous espérons faire avancer notre agenda récréotouristique;

*WHEREAS our territory is in great need of promotion and attractions if we hope to advance our recreational tourism agenda;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Marc André Le Gris et résolu d’octroyer une aide financière d’un montant à être déterminé, à l’organisme à but non lucratif Nature et Tradition, afin de contribuer au maintien des activités de l’organisme. Le montant exact de la contribution sera confirmé suivant la présentation d’un budget provisoire de l’organisme et sera versé sur présentation de pièces justificatives. Les fonds nécessaires seront prélevés à même le poste budgétaire 02.701.93.447.

Il est de plus résolu que cette activité devra respecter l’ensemble des consignes sanitaires en vigueur et obtenir l’autorisation du Camping des Chutes-de-la-Rouge. Elle devra également obtenir l’autorisation d’Hydro-Québec si l’activité se déroule, en tout ou en partie, sur ses terrains.

*THEREFORE it is proposed by Councillor Marc André Le Gris and resolved to grant a financial assistance for an amount to be determined, to the non-profit organization Nature et Tradition, in order to help maintain the activities of the organization. The exact amount of the contribution will be confirmed following the presentation of a provisional budget of the organization and will be paid upon presentation of supporting documents. The necessary funds will be taken from budget item 02.701.93.447.*

*It is further resolved that this activity be carried out in accordance with all health regulations in force and that an authorization from the Camping des Chutes-de-la-Rouge NPO be granted.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2021-04-130 Remerciement et cadeau à M. Maher**

***2021-04-130 Appreciation and gift for Mr. Maher***

CONSIDÉRANT QUE M. Maher travaille bénévolement pour la Municipalité depuis plusieurs années;

*WHEREAS Mr. Maher has been volunteering for the Municipality for several years;*

CONSIDÉRANT QU’ il s’occupe de la patinoire extérieure du secteur Calumet sans rémunération et avec dévouement depuis toutes ces saisons;

*WHEREAS he has been taking care of the outdoor rink of Calumet without remuneration and dedication since all these seasons;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Marc André Le Gris et résolu que le conseil municipal exprime ses remerciements à M. Maher pour le dévouement dont il fait preuve en s’occupant de la patinoire extérieure du secteur Calumet, en lui remettant une carte-cadeau de 200$. Les fonds nécessaires seront prélevés à même le compte 02.130.00.499.

*THEREFORE it is proposed by Councillor Marc André Le Gris and resolved that the municipal council expresses its thanks to Mr. Maher for the dedication he shows in caring for the outdoor rink in the Calumet sector, by giving him a $200 gift card. The necessary funds will be taken from account 02.130.00.499.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**CORRESPONDANCE ET AFFAIRES NOUVELLES / CORRESPONDENCE AND *NEW BUSINESS***

**2021-04-131 Programme d’aide à la voirie locale – Projets Particuliers d’Amélioration (PPA)**

***2021-04-131 Local Road Assistance Program - Specific Improvement Projects (SIP)***

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des modalités d’application du volet Projets particuliers d’amélioration (PPA) du Programme d’aide à la voirie locale (PAV);

*WHEREAS the municipal council has become aware of the terms of application of the Specific Improvement Projects (PPA) component of the Local Road Assistance Program (RAP);*

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

*WHEREAS the Accountability Form V-0321 has been duly completed;*

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

*WHEREAS the work carried out or the inherent costs are eligible for the RAP;*

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d’aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

*WHEREAS the road network for which an application for financial assistance has been granted is municipal and eligible for the RAP;*

POUR CES MOTIFS il est proposé par le conseiller Denis Fillion et résolu que le conseil municipal approuve les dépenses d’un montant de 19 366$ relatives aux travaux d’amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du Ministères des Transports du Québec.

*FOR THESE REASONS it is proposed by Councillor Denis Fillion and resolved that Municipal Council approve the expenses of $19 366 for the improvement works carried out and the inherent eligible costs mentioned on form V-0321, in accordance with the requirements of the Ministry of Transport of Quebec.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2021-04-132 Préparation de plans et devis pour la démolition partielle du barrage du Lac Carson**

***2021-04-132 Preparation of plans and specifications for the partial demolition of the Carson Lake dam***

ATTENDU les discussions ayant eu cours entre les membres du conseil municipal de Grenville-sur-la-Rouge, depuis l’automne 2020;

*WHEREAS the discussions that have taken place between members of Grenville-sur-la-Rouge municipal council since fall 2020;*

ATTENDU les discussions techniques ayant eu cours entre M. Jonathan Corner, ingénieur à la MRC d’Argenteuil et M. Miroslav Chum, ingénieur conseil;

*WHEREAS the technical discussions that took place between Mr. Jonathan Corner, engineer at the MRC of Argenteuil and Mr. Miroslav Chum, consulting engineer;*

ATTENDU l’offre de service déposée par M. Miroslav Chum, en date du 11 avril 2021, au coût de 11 893,20$, excluant les taxes;

*WHEREAS the service offer submitted by Mr. Miroslav Chum, dated April 11, 2021, at a cost of $ 11 893.20, excluding taxes;*

ATTENDU que ce montant est admissible à une subvention et partagé avec le Village de Grenville;

*WHEREAS this amount is eligible for a subsidy and shared with the Village of Grenville;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Manon Jutras et résolu que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge accorde un mandat de préparation de plans et devis à M. Miroslav Chum, pour une somme de 11 893,20$, excluant les taxes, en vue de la démolition partielle du barrage du Lac Carson, afin de faire un barrage de faible contenance dont le volume de retenue sera inférieur à 30,000 mètres cubes.

 Le directeur général adjoint et coordonnateur des finances est autorisé à transférer du Surplus non affecté le montant suffisant pour payer cette dépense. La dépense sera imputée au poste budgétaire 23.041.20.710.

*THEREFORE it is proposed by Councillor Manon Jutras and resolved that the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge grant a mandate to prepare plans and specifications to Mr. Miroslav Chum, for a sum of $11 893.20 excluding taxes, for demolition partial of the Carson Lake dam, in order to create a low-capacity dam with a retention volume of less than 30,000 cubic meters.*

 *The Assistant Director General and Coordinator of Finance is authorized to transfer from the Unallocated Surplus the amount sufficient to pay this expense. The expense will be charged to budget item 23.041.20.710.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**2021-04-133 Contrôle des chats errants**

***2021-04-133 Control of stray cats***

ATTENDU qu’il y a un problème de chats errants dans Grenville-sur-la-Rouge;

*WHEREAS there is a stray cat problem in Grenville-sur-la-Rouge;*

ATTENDU que l’organisme PAWS ‘R US capture déjà des chats dans la municipalité, les opèrent et les met en adoption de manière bénévole;

*WHEREAS PAWS ‘R US already catches cats in the municipality, operates them and puts them up for adoption on a voluntary basis;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Natalia Czarnecka et résolu d’octroyer une aide financière de 3 500$ pour aider aux actions de l’organisme sur le terrain de la municipalité. Les fonds nécessaires seront prélevés au poste budgétaire 02.701.91.999.

*THEREFORE it is proposed by Councillor Natalia Czarnecka and resolved to grant financial assistance of $3,500 to help the actions of the organization on the municipal ground. The necessary funds will be taken from budget item 02.701.91.999.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

**CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

***SECRETARY-TREASURER CERTIFICATE***

Je, soussigné, Marc Beaulieu, secrétaire-trésorier de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, certifie sous mon serment d’office, que les crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées lors de la présente séance.

*I, the undersigned, Marc Beaulieu, secretary-treasurer of the municipality of Grenville-sur-la-Rouge, certify under my oath of office, that credits are available to pay all the expenses authorized in the current meeting.*

**PÉRIODE DE QUESTIONS / *QUESTION PERIOD***

**LEVÉE DE LA SÉANCE / ADJOURNMENT**

**2021-04-134 Levée de la séance**

***2021-04-134 Closure of the session***

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par le conseiller Marc André Le Gris et résolu que la présente séance soit levée à 20h00.

*All of the subjects in the agenda have been covered, it is proposed by Councillor Marc André Le Gris and resolved to close the current meeting at 8:00 pm.*

Adopté à l’unanimité

*Carried unanimously*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Tom ArnoldMaire |  | Marc BeaulieuDirecteur général et secrétaire-trésorier |